



EXPÉRIENCES

- Clauses d'insertion, un levier pour l'emploi, PAR ALLIANCE VILLES EMPLOI..... 51
- Une recherche-action sur les interventions sociales communautaires, PAR LE CNLAPS..... 52

AGORA

- Jennifer a enfin retrouvé un début d'horizon, PAR LA FNADEPAPE..... 53
- Échanger (sur) les savoirs de l'intervention sociale, PAR L'UNAFORIS..... 54



L'ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE

L'ADMR est le premier réseau français de service à la personne avec 3 350 associations locales présentes sur l'ensemble du territoire national. Elle compte 110 000 bénévoles et emploie 100 000 salariés. Depuis sa création en 1945, l'ADMR apporte au quotidien des services à domicile sur mesure à plus de 650 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées ou malades) et réalise 100 millions d'heures d'intervention par an.



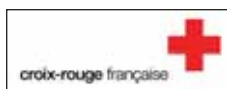
ALLIANCE VILLES EMPLOI

Association de collectivités territoriales, communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) impliqués dans les politiques de la formation, de l'insertion et de l'emploi, Alliance Villes Emploi est le réseau national des 203 Maisons de l'emploi (MDE) et des 190 Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (Plie).



COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ASSOCIATIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Le CNLAPS a pour but la promotion du secteur. Représentant 160 associations, il est un interlocuteur qualifié des pouvoirs publics au niveau de l'État et des collectivités territoriales et contribue notamment aux travaux du Conseil technique de la prévention spécialisée. Il capitalise et fait connaître les savoir-faire des éducateurs de rue en matière d'éducation des jeunes, organise des formations et favorise les échanges à l'échelle européenne.



LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Fondée en 1864, la Croix-Rouge française est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1945. S'appuyant sur 51 000 bénévoles et 17 000 salariés, elle intervient dans cinq domaines : urgence-secourisme, santé-autonomie, action internationale, formation et action sociale. Grâce à ses 900 délégations locales, 100 délégations départementales, 22 régions, et 630 établissements, la Croix-Rouge est présente sur l'ensemble du territoire français.



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

La FCSF est née en 1922. Elle rassemble aujourd'hui 40 fédérations départementales ou régionales, représentant plus de 1 000 centres sociaux. La FCSF remplit plusieurs fonctions, dont principalement l'assistance au réseau national et la défense du projet "centre social" auprès des différents partenaires institutionnels.



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET D'AIDE À LA PERSONNE PRIVÉS NON LUCRATIFS

La FEHAP, qui existe depuis 1936, occupe une place incontournable dans le champ de la protection sociale. Elle fédère plus de 1 600 organismes gestionnaires, 3 600 établissements et services de santé, d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge (établissements hospitaliers, pour personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale, structures pour enfants).



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

La FNADEPAPE, créée en 1958, regroupe aujourd'hui 76 associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (anciennes associations d'entraide des pupilles de l'État) dont la vocation est de participer à l'effort d'insertion sociale des personnes admises ou ayant été admises dans les services d'aide sociale à l'enfance. La fédération relaie au niveau national les préoccupations de ces associations et représente leurs intérêts dans les instances représentatives nationales. Elle interpelle les pouvoirs publics pour contribuer à l'évolution des pratiques en matière de protection de l'enfance.



ORGANISATION NATIONALE DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

L'ONES est une association qui a pour objet d'encourager la reconnaissance de ce métier. Elle cherche à développer des espaces de partage et de réflexion autour de thématiques du secteur, a une fonction de vigilance et d'alerte sur l'évolution de la profession, de ses conditions d'exercice, de son environnement. L'ONES garantit la liberté syndicale et politique à chacun de ses membres.



UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN INTERVENTION SOCIALE

Association créée en décembre 2008, l'UNAFORIS réunit au 1^{er} janvier 2012 l'ensemble des établissements de formation en travail social. Son projet est de : promouvoir et soutenir la mise en place d'un nouvel appareil de formation, via les plateformes régionales des formations et les Hautes écoles professionnelles en action sociale et de santé (Hepass) ; contribuer activement à une nouvelle architecture des formations et au développement d'une offre de services de qualité ainsi qu'au développement de la recherche pour le travail social ; animer le réseau et apporter un appui aux adhérents.



© Didier Pazezy

Les vacances se déclinent en paysages de rêve dans les catalogues des agences de voyages. Mais elles constituent aussi un enjeu de solidarité. Les membres du Journal des réseaux l'ont parfaitement compris, eux qui tentent, pendant la période estivale, de concilier le repos mérité de leurs salariés et bénévoles avec la continuité de la prise en compte des besoins des usagers. "Dans la mesure du possible, nos centres d'hébergement d'urgence, de même que nos centres d'hébergement et de réinsertion sociale restent ouverts durant l'été", indique ainsi Juliette Laganier, chargée de mission lutte contre l'exclusion au sein de la direction de l'action sociale de la Croix-Rouge. "Dans certaines villes ou départements, comme Poitiers, Rennes ou les Hauts-de-Seine, nous organisons des repas festifs afin de renforcer le lien social avec et entre nos bénéficiaires", poursuit-elle.

L'ÉTÉ, PAS DE VACANCES POUR LA SOLIDARITÉ

Dossier réalisé avec l'ADMR, la Croix-Rouge française, la FCSF, la FEHAP et l'ONES.

Permettre à ceux qui n'en ont pas vraiment les moyens de séjourner une semaine ou deux loin de chez eux, aider ceux qui ne peuvent pas partir à se libérer un tant soit peu de l'emprise du quotidien... Durant la période estivale, les membres du Journal des réseaux œuvrent pour que les vacances soient une réalité partagée.

DES BESOINS D'ÉVASION

Pendant cette période, les équipes mobiles maintiennent leurs tournées, même si elles sont généralement contraintes d'en réduire la fréquence. "En revanche, nos bénévoles profitent souvent de cette période pour rencontrer les personnes autrement que dans l'urgence humanitaire de l'hiver, ils prennent souvent davantage de temps pour discuter avec elles que lorsque le thermomètre affiche - 5°C", remarque-t-elle. "L'été, d'ailleurs, nombre de sans domicile fixe font état de besoins différents, ils nous demandent par exemple de leur fournir de quoi lire, des livres ou des magazines". La solidarité revêt aussi une dimension interassociative, explique Juliette

LE DOSSIER DES RÉSEAUX

Laganier. Comme lorsque la Croix-Rouge prend, pendant quelques semaines d'août, le relais de l'Armée du salut pour distribuer des repas aux plus démunis à la gare de la Pardieu, à Lyon.

La Croix-Rouge propose aussi, pendant l'été, des aides au départ en vacances, pour une durée d'une à deux semaines. L'an dernier, un millier de personnes ont ainsi pu s'abstraire de leur quotidien et de se dépayser, en France ou à l'étranger, dans le cadre de séjours individuels ou collectifs. "Dans certains cas, des bénévoles accompagnent une ou des familles ou bien un groupe de jeunes", précise Maëlle Troalen, chargée de mission accès à la culture et aux loisirs, au sein de la direction de l'action sociale de la Croix-Rouge. "Il arrive aussi qu'une famille parte seule mais reçoive sur place la visite de bénévoles de notre unité locale".

Mais l'essentiel, paradoxalement, réside peut-être dans la préparation du voyage. "Nous accompagnons les bénéficiaires dans le montage du projet, le choix d'un hébergement, la recherche de financements (Caf, conseil général, mairie, mais aussi parfois auprès de partenaires privés comme un Rotary club). Nos bénéficiaires peuvent aussi recevoir des chèques vacances, couvrant jusqu'à 80 % des frais du séjour", explique Maëlle Troalen.

L'OCCASION D'EXPÉRIMENTER "LE POUVOIR D'AGIR"

Cette phase de préparation, qui comprend souvent une aide à la gestion du budget familial et la mise en place d'une épargne, contribue à rendre les personnes vulnérables véritablement actrices de leur vie et de reprendre confiance en soi, souligne Caroline Ladous, déléguée de la Fédération des centres sociaux et socioculturels



© FCSE

de France, chargée du partenariat avec l'Agence nationale pour les Chèques-vacances. "Le départ en vacances est rendu possible par la mise à disposition d'une enveloppe de chèques-vacances à nos centres sociaux adhérents (environ 200 sur 1 000 en ont fait la demande). Il est l'aboutissement d'une démarche de plusieurs mois qui doit permettre aux habitants de s'approprier leur projet. En amont, plusieurs mois à l'avance, de nombreux centres organisent des réunions d'information au cours desquelles les familles parties l'année précédente sont invitées à témoigner et à répondre aux questions des participants. Nombre d'entre eux ont besoin d'être rassurés car ils n'ont pas l'habitude de voyager, voire ne sont jamais partis en vacances. Jusqu'au jour J, nous devons les accompagner, y compris psychologiquement, avec des rencontres collectives et individuelles. Ce double accompagnement constitue l'un des atouts des centres sociaux", estime

Partir en vacances, comme ici, avec l'aide d'un centre social, suppose, en amont, un véritable accompagnement des publics fragiles.

Caroline Ladous. "L'objectif, précise-t-elle, c'est que les familles puissent, les années suivantes, reproduire elles-mêmes l'expérience, élaborer leur projet de façon autonome".

Les vacances, qui permettent de renforcer et de réinventer les liens au sein de la famille, sont aussi l'occasion d'expérimenter le "pouvoir d'agir" des habitants, cher à la FCSE. "Certains mènent, avec l'appui de leur centre social, ce que l'on appelle des actions d'autofinancement. Ils vendent ponctuellement dans le quartier des gâteaux réalisés eux-mêmes ou bien organisent un repas, dont les bénéfices permettent de donner un coup de pouce à ceux qui ont prévu un séjour de vacances", explique Caroline Ladous. D'autres initiatives ont vu le jour, ici et là. Ainsi, en Seine-et-Marne, des jeunes filles ont créé une junior association pour financer leur départ en vacances. Elles ont pu notamment obtenir une petite somme de la part de leur centre

social. En échange, elles ont effectué des travaux de peinture dans ses locaux. Ailleurs, à Saintes, en Charente-Maritime, le dépaysement et la rencontre de l'autre se fera... à domicile. Des jeunes du centre social, qui ont pris part à la rénovation d'un skatepark, y accueilleront des adolescents venus d'Allemagne, dans le cadre d'une semaine d'animations.

MALGRÉ LA CRISE, LES RÉPONSES SE DIVERSIFIENT

Cette question des vacances se pose de manière particulièrement aiguë pour les personnes privées de leur autonomie et pour leur entourage. "La tendance est de permettre aux personnes âgées dépendantes de rester à domicile et de solliciter leurs conjoints, leurs enfants. Pour ces aidants, le poids est grand, sur le plan physique et émotionnel. Il est donc nécessaire de faire un break, de temps en temps", souligne Jacques Cécillon, le directeur de Pro-BTP, l'un des adhérents de la FEHAP. "Mais il est souvent difficile de laisser à d'autres la charge de la personne dont on s'occupe tout au long de l'année. Si on la confie temporairement à un Ehpad voisin, l'aidé peut avoir l'impression qu'on teste l'établissement pour mieux se débarrasser de lui ensuite... L'angoisse et la culpabilité sont souvent au rendez-vous."

Doù l'idée de faire partir ensemble la personne dépendante et ses proches. "Il existe déjà des séjours aidants-aidés mais dans des structures de vacances pas toujours adaptées et seulement aux périodes de l'année où elles sont vides", observe Jacques Cécillon. L'objectif doit être au contraire de ne pas reproduire sur le lieu de vacances le lien de dépendance qui existe le reste de l'année entre l'aidé et

l'aidant. "Nous voulons proposer des destinations qui soient à la fois des villages de vacances et des structures médico-sociales où les personnes âgées ou handicapées bénéficient d'une prise en charge par de vrais professionnels.

LA QUESTION DU MOIS

L'ADMR propose-t-elle des services d'aide pour les visiteurs dépendants ou handicapés sur leurs lieux de vacances ?

En Haute-Savoie, l'ADMR adapte son offre aux besoins des vacanciers, tout en veillant à la continuité de l'aide apportée aux usagers habituels, explique Jean-Pierre Zarifiau, le président de sa fédération départementale.

"La région Rhône-Alpes et en particulier la Haute-Savoie connaissent été comme hiver un fort afflux de visiteurs. Et l'ADMR s'est depuis longtemps organisée pour répondre aux besoins spécifiques que sont susceptibles d'exprimer ces vacanciers. Cela suppose de déployer convenablement les effectifs lors des périodes de pointe. Pour cela, nous nous appuyons sur un outil baptisé "mesurer pour anticiper", qui prend en compte notamment les congés de nos salariés, les heures de récupération, les journées de formation, ainsi que les besoins d'intervention. Le fait d'être organisés de façon très décentralisée (on compte dans notre département 44 associations locales, dont 7 services de soins infirmiers à domicile - Ssiad) nous permet d'être particulièrement à l'écoute du terrain et de faire montre d'une grande réactivité. Lorsqu'une personne âgée dépendante, par exemple, vient passer des vacances à la montagne et souhaite bénéficier d'une aide dans le cadre de l'Apa, nous sollicitons les services du conseil général qui se mettent alors en relation avec le département d'origine. De même, une famille suivie par l'aide sociale à l'enfance parce qu'elle éprouve des difficultés

en matière d'éducation peut, sur son lieu de vacances, être prise en charge par une technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF) de l'ADMR du département d'accueil. Certaines de nos associations, implantées dans les lieux les plus touristiques, comme Chamonix, Megève ou Saint Gervais, ont l'habitude de telles demandes. Au Valmontjoie, sur le volume de dossiers traités durant l'année, environ 10 % concernent des personnes en vacances dans leur résidence secondaire. De manière générale, cependant, l'augmentation saisonnière de la demande (le plus souvent de l'aide aux courses, au lever et au coucher, à la prise de repas, etc.) dépend de l'offre médico-sociale présente sur place.

Par ailleurs, il est pour nous capital d'assurer aussi la continuité des services dont bénéficient, durant l'année, nos usagers habituels, qu'ils habitent les villes ou les hameaux les plus difficiles d'accès (à titre d'exemple, les 12 véhicules du Ssiad de Sallanches parcourent chacun entre 11 000 et 13 000 kilomètres par mois). Certains de nos clients ont moins besoin de nous pendant l'été, parce que des membres de la famille leur rendent visite. D'autres au contraire nous sollicitent davantage car leurs aidants naturels, qui ont eux aussi besoin de souffler, partent quelque temps en congé. Pour adapter ses réponses, l'ADMR sait compter sur ses salariés et aussi sur ses bénévoles. Pour la seule Haute-Savoie, 700 bénévoles viennent en appui de nos 1800 salariés. Ils renforcent le lien social et apportent une plus grande souplesse à nos services."

L'aidant, dès lors, est en confiance car il sait qu'il peut voir son proche tous les jours, partager des repas avec lui, tout en étant libre de visiter les environs, d'avoir ses propres activités. Cela permet aussi à l'aidé de passer de vraies

LE DOSSIER DES RÉSEAUX

vacances, de bénéficier d'animations et de renouer ainsi des liens sociaux", fait valoir Jacques Cécillon.

Pour mettre en œuvre ce concept, Pro-BTP s'est allié à l'Association française contre les myopathies-Téléthon, en créant l'association Vacances-Répît-Familles (VRF), qui vise à développer un réseau en s'appuyant sur la franchise sociale. Un établissement devrait voir le jour à Aix-les-Bains, sur un terrain de quatre hectares situé à proximité du lac du Bourget. Ce village pourra accueillir jusqu'à 120 aidés (80 personnes âgées, 40 personnes handicapées) et leurs aidants. En attendant, une expérimentation démarrera très prochainement à Fondettes, près de Tours, avec un village de vacances comprenant piscine chauffée couverte, spa et golf miniature, qui a été adapté, moyennant 5 millions d'euros de travaux, pour recevoir 26 personnes âgées et leurs proches. "Nous ouvrons le 29 juin sur un mode touristique, puis nous transformerons le lieu en VRF, avec l'ensemble de la dimension médico-sociale, dès que nous aurons obtenu les autorisations nécessaires", précise Jacques Cécillon. La difficulté, explique-t-il, consiste à financer le fonctionnement d'un établissement qui accueille des visiteurs venus de la France entière, alors que la prise en charge des personnes handicapées et âgées dépend du département et de l'Agence régionale de santé, qui préfèrent réserver leurs moyens aux habitants de leurs territoires. "Nous essayons actuellement de trouver des solutions nationales avec les ministères concernés et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie".



UNE RUPTURE DE PRISE EN CHARGE

La vie l'été est donc loin d'être un long fleuve tranquille, car à ces tracasseries administratives se greffent le plus souvent des obstacles financiers. "Car il ne suffit pas de savoir que les vacances peuvent être très bénéfiques pour les résidents des maisons d'enfants à caractère social ou des foyers pour handicapés, qu'ils soient enfants ou adultes", observe Jean-Marie Vauchez, le président de l'ONES. Ces séjours coûtent chers. "Pour une personne relativement autonome, le tarif, à la semaine, s'élève à 1 000 euros environ, à la charge de l'intéressé ou de sa famille. Et dès lors que l'on a besoin d'un accompagnement spécifique, la facture grimpe vite à 1 300 ou 1 500 euros. Ce qui est loin d'être à la portée de toutes les bourses". L'idéal, avance-t-il, serait que ces séjours puissent être pris en compte par les pouvoirs publics. "D'autant que quand on avance le chiffre de 300 ou 400 euros par jour pour la prise en charge d'un résident

En Haute-Savoie, l'ADMR a mis en place un outil baptisé "mesurer pour anticiper" afin de mieux répondre aux besoins, qu'ils soient permanents ou liés à un afflux de vacanciers.

présentant un handicap physique ou mental très lourd dans un foyer d'accueil médicalisé, on ne prend pas en compte la période d'été...". Enfin, note Jean-Marie Vauchez, "dans tous les cas de figure, des précautions doivent être prises pour que les vacances ne s'avèrent pas contre-productives. Et à titre d'illustration, il évoque les enfants accueillis dans des instituts médico-éducatifs, qui sont fermés durant plusieurs semaines en été. "Pour un enfant trisomique confronté à des difficultés scolaires mais qui peut, durant la période estivale, retrouver une famille aimante, les congés peuvent constituer une chance. Mais pour ceux qui sont renvoyés dans une famille défaillante, voire pathologique, les vacances peuvent être la source de dégâts que l'on met ensuite des mois à réparer". Ce qui lui permet de conclure que "la société se comporte comme si ces enfants cessaient, l'été, d'avoir besoin d'un accompagnement". Une faille de plus à réparer pour que le soleil brille pour tous. ■

Clauses d'insertion, un levier pour l'emploi

L'exemple de la Maison de l'emploi de Toulouse Métropole montre que la clause sociale d'insertion constitue un outil efficace au profit des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Peu à peu, elle monte en puissance. La clause sociale d'insertion – qui permet de prendre appui sur les marchés publics pour ramener vers l'emploi des personnes qui en étaient éloignées – est entrée dans l'horizon des décideurs. Un essor qu'elle doit à ses multiples atouts, comme le souligne Ana Feldman, la directrice de la maison de l'emploi de Toulouse Métropole. “Il s'agit d'un des seuls dispositifs qui mobilisent autour d'un objectif commun autant de partenaires différents (donneurs d'ordre publics, entreprises, services publics de l'emploi, acteurs de l'emploi...). Une approche méthodologique qui permet, indirectement, de renforcer nos liens. C'est ainsi que des entreprises rencontrées dans le cadre de la clause d'insertion ont commencé à travailler aussi avec nous sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences”, raconte Ana Feldman. La clause sociale représente aussi, à ses yeux, un bon outil pour opérer des mariages entre l'économie traditionnelle et le secteur de l'insertion. “Des entreprises classiques sont ainsi amenées à sous-traiter une partie du marché à une entreprise de travail temporaire d'insertion, à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification ou à une entreprise d'insertion”, fait-elle valoir.

Enfin, poursuit Ana Feldman, la clause sociale permet de véritables mises en situation de travail pour des personnes exclues jusque-là du marché de l'emploi. En 2012, la maison de l'emploi de Toulouse Métropole a permis la signature de 488 contrats



Priver les Plie, comme ici celui de Brest, du statut d'organismes intermédiaires pourrait les obliger à se détourner d'une approche territoriale qui a fait ses preuves.

par 384 personnes (certaines d'entre elles en ont signé plusieurs) : 14 % en CDI, 17 % en contrat de professionnalisation, 3 % en apprentissage, 39 % dans le cadre de structures d'insertion par l'économique. “Les deux-tiers des personnes qui ont travaillé en 2012 grâce à la clause d'insertion étaient toujours en emploi à la fin de l'année”, se félicite Patrick Bernard, facilitateur de la clause sociale, l'un des quatre membres d'une cellule en charge de cet outil au sein de la maison de l'emploi de Toulouse Métropole.

Une perche tendue

Ce “facilitateur”⁽¹⁾ travaille en lien avec les donneurs d'ordre du territoire pour analyser les marchés qui se prêteraient à une clause d'insertion. “Mon rôle consiste notamment à cal-

culer le nombre d'heures d'insertion que les entreprises vont devoir s'engager à réaliser”, explique-t-il. Deux de ses collègues négocient ensuite avec ces dernières les types de postes, de profils, de contrats de travail pour les aider à transformer cette contrainte juridique en une opportunité de recrutement. Puis un quatrième “facilitateur” diffuse les offres d'emploi et se met en quête de personnes qui possèdent les compétences requises, tout en relevant du public cible (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, travailleurs handicapés).

En 2012, pas moins de 287 000 heures d'insertion ont été effectuées par le biais de la maison de l'emploi de Toulouse Métropole, dans le cadre de 322 marchés publics, essentiellement dans le BTP, la construction d'équipements publics, mais aussi le nettoyage, le gardiennage et la maintenance informatique. “L'an dernier, six maîtres d'ouvrage nous ont fait confiance. Cette année, ils sont déjà quatorze (collectivités territoriales, services de l'État, universités, SNCF...)”, indique Patrick Bernard, qui voit dans la clause d'insertion “une perche tendue aux demandeurs d'emploi les plus touchés par la précarité”.

(1) Répertoire d'emploi élaboré et déposé par l'Alliance Villes Emploi, réseau des MDE et des PLIE et de tous les facilitateurs de la clause sociale. Annuaire des facilitateurs et guide de la clause sociale : www.ville-emploi.asso.fr

**CONTACT - www.ville-emploi.asso.fr
Alliance Villes Emploi : 01 43 12 30 40**

Une recherche-action sur les interventions sociales communautaires

Le CNLAPS anime le comité de pilotage (Copil) du “Séminaire pour promouvoir l'intervention sociale communautaire”. Un réseau qui ne se contente pas de faire connaître l'existant mais d'en comprendre les mécanismes. À cette fin, il met sur pied actuellement une vaste recherche-action.

C'est un travail de longue haleine, une démarche prospective entamée dès 2006, pour assurer la promotion des interventions sociales d'intérêt collectif et des actions communautaires par des professionnels de l'intervention sociale, de la politique de la Ville, du développement social local et de la santé communautaire, des universitaires et des formateurs. Très vite, plusieurs organisations (notamment le CNLAPS, l'Inter réseau des professionnels du développement social urbain - IRDSU, l'ONG Asmae-Association Soeur Emmanuelle, l'Institut Renaudot...) ont choisi d'y prendre part.

Un réseau pour former

Un réseau s'est développé en prenant, à partir de juin 2011, sa dénomination actuelle : “Séminaire pour promouvoir l'intervention sociale communautaire” (SPIsC). Depuis sa création, le Copil a organisé des séminaires, ainsi qu'un colloque, qui s'est déroulé fin janvier 2011, à Aubervilliers. L'occasion de présenter une étude exploratoire menée auprès des promoteurs de quinze initiatives de développement communautaire. “Les démarches d'intervention sociale communautaires sont sans doute plus nombreuses et diversifiées que ne le soulignait un rapport de l'Igas datant de 2006. Par contre, elles sont

peu visibles et mal reconnues”, observent les membres du Copil. Pour soutenir l'essor de telles démarches qui “mobilisent les habitants à partir de leurs ressources, de leurs références propres, tout en contribuant à leur participation à la vie de la cité”, le SPIsC a choisi, à la suite de ce colloque, d'engager une recherche-action en se concentrant sur des sites qui se caractérisent par la présence de “communautés” culturelles, ethniques, territoriales.

Les démarches d'intervention sociale communautaires sont sans doute plus nombreuses et diversifiées que ne le soulignait un rapport de l'Igas de 2006. Mais, elles sont peu visibles et mal reconnues.

Un réseau pour comprendre

L'objectif est de répondre à une série d'interrogations : en quoi la mobilisation des liens communautaires peut-elle constituer un levier ou, au contraire, un obstacle pour une co-construction de réponses aux problèmes sociaux ? Quelles méthodologies employer pour mobiliser dans la durée des personnes et des groupes ? Quelles sont les relations entre les démarches d'intervention sociale collectives et celles individuelles ? Quelles sont les interactions

entre les régulations institutionnelles et les régulations sociales produites par le milieu ? Comment les intervenants se positionnent-ils entre le souci de reconnaître la diversité des références et liens communautaires et les risques d'enfermement communautariste ?

Placée sous la responsabilité d'un conseil scientifique, la recherche action s'effectuera dans une dizaine de sites (le plus souvent dans des quartiers de la Politique de la Ville), présentés par des associations, voire des agents des collectivités publiques, et dans lesquels sont déjà conduites, depuis plus ou moins longtemps, des démarches d'intervention sociale collective / communautaire. Le calage des sites doit se faire d'ici à septembre, pour une conduite des travaux durant toute l'année 2014, après une analyse du contexte de chaque site par un chercheur. La présentation des rapports locaux, ainsi que du rapport général est prévue pour le début 2015. Elle sera suivie, en juin de la même année, par un colloque. En attendant, un site internet devrait prochainement voir le jour pour mettre en valeur les travaux du SPIsC, dont de nombreux articles et contributions.

**CONTACT - CNLAPS : 01 42 29 79 81
Bernard Heckel : bheckel@cnlaps.fr
www.cnlaps.fr**

Jennifer a enfin retrouvé un début d'horizon

C'est une des principales revendications de la FNADEPAPE. Mieux soutenir les jeunes lorsqu'ils ne peuvent plus être pris en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance. C'est en effet la période de tous les dangers car la rupture est souvent brutale. C'est ce qui s'est produit avec Jennifer qui a su heureusement s'adresser à l'ADEPAPE des Vosges avec laquelle elle avance depuis sur le chemin d'une insertion réussie.

L'échéance approche, et avec elle monte, forcément, un peu le trac. À la toute fin du mois de juin, Jennifer passera ses examens de CAP de serveuse. "Pour avoir un diplôme en poche et pouvoir mieux avancer dans la vie", commente-t-elle. En attendant, cette ancienne de l'aide sociale à l'enfance, aujourd'hui âgée de 21 ans, continue, pour gagner un peu d'argent, de faire des services au sein du restaurant d'application de l'Association pour la formation professionnelle des adultes, à Épinal (Vosges). Elle cherche aussi du travail pour le mois de juillet.

Une rupture brutale

Jennifer a ainsi retrouvé un horizon. Elle est de nouveau capable de se projeter au-delà des contingences du quotidien, devenues envahissantes, il y a deux ans, lorsque, voulant se réorienter, elle a abandonné la formation qu'elle préparait dans le domaine de la petite enfance et qui ne correspondait pas à ses aspirations. "Quand j'ai abandonné ce CAP, dans l'idée d'entamer une autre formation à la rentrée suivante, le conseil général a rapidement mis fin à mon contrat jeune majeur. J'ai été aussi virée de mon foyer", raconte la jeune femme, placée dès l'âge de trois ans.



Personne n'avait prévenu Jennifer des conséquences en cas de suspension de sa scolarité.

"Personne ne m'avait prévenue des conséquences si je suspendais ma scolarité", regrette-t-elle. Pour Jennifer, pas question de s'adresser à ses parents. Elle se tourne alors vers son frère, qui l'héberge pendant un mois et demi, avant de devoir lui-même déménager loin d'Épinal. Puis, elle trouve des points de chute temporaires chez des amis. Ou bien "se débrouille", comme elle le dit pudiquement, en dormant notamment dans des halls d'immeubles.

Un soutien à la fois matériel et psychologique

C'est finalement l'intervention d'Envol 88, l'ADEPAPE des Vosges, qui permet à Jennifer de sortir de cette situation plus que critique. L'association, qui accompagne la jeune fille depuis novembre dernier, convainc le conseil général de rétablir son contrat jeune majeur, et l'aide financière qui va avec. Elle lui fournit aussi un hébergement dans une maison individuelle dont elle dispose. "J'ai ma chambre et je partage avec sept autres personnes la cuisine et les sanitaires", indique Jennifer, avec soulagement. Le soutien qui lui est apporté par l'ADEPAPE est à la fois matériel et psychologique. "Au besoin, on nous aide à effectuer des démarches administratives. Et quand on a un coup de blues, quand on est tenté de tout abandonner, il y a toujours quelqu'un pour nous remonter le moral", souffle Jennifer. Un accompagnement très précieux, souligne-t-elle: "On a beau avoir vécu beaucoup de choses, on a toujours besoin, à 21 ans, de se sentir épaulé".

CONTACT - FNADEPAPE : 03 83 29 91 81
www.fandepape.org

Échanger (sur) les savoirs de l'intervention sociale

Du 2 au 5 juillet prochain, l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (Aifris) tiendra à Lille, en partenariat avec l'UNAFORIS, son 5^{ème} congrès international.

Organisée par l'institut régional du travail social (IRTS) Nord-Pas-de-Calais, avec le soutien de l'UNAFORIS cette rencontre réunira plus de 400 chercheurs, formateurs et intervenants praticiens, originaires de 17 pays différents et s'exprimant en français. L'Organisation internationale de la francophonie est d'ailleurs elle aussi partenaire de cet événement, qui s'articulera autour de conférences plénières, d'ateliers et de forums. La thématique choisie pour ce rendez-vous biennal porte sur "les enjeux de la construction, de la transformation et de la transmission des savoirs". Un thème d'actualité, soulignent les organisateurs, dans un contexte marqué d'évolutions majeures.

Au plan sociétal, la grande accessibilité des savoirs liée à la démultiplication des supports d'information pose ainsi à l'évidence la question du statut de ces savoirs (se valent-ils tous?), mais aussi celle de leur utilisation, des choix à opérer et des stratégies à tenir pour leur intégration. Le pédagogue est invité à une remise en question de ses outils, et à l'inventivité avec l'arrivée d'un nouveau rapport au savoir dont il n'est plus le média exclusif, ni même principal. Dans le champ de l'intervention sociale, les chercheurs, les formateurs et les praticiens vivent au quotidien la nécessité d'adapter réflexions et actions aux réalités et aux besoins des personnes vulnérables, dans une complexité croissante. Il leur revient notamment d'intégrer à la fois les exigences de rationalisation budgétaire, celles d'une



volonté de développement de la qualité servie, mais aussi les avancées en matière juridique, en connaissances scientifiques, et la prise en compte des impacts d'une précarisation croissante pour les publics accompagnés... Aussi, au jour le jour, s'inventent des savoirs, des manières de faire, des arts de comprendre et des affinements de posture, qui constituent le socle fondamental de l'intervention sociale, sans que le temps soit toujours donné ou pris de capitaliser et de transmettre ces clés pour l'action.

Le travail social, "une production concrète, engagée et réflexive"

Les communicants, d'horizons multiples, ont été invités à mettre en lumière ce réaménagement des savoirs face à l'évolution des besoins, à "valoriser les stratégies de formation ou de recherche qui aboutissent à la création de nouveaux concepts ou méthodes" et à questionner les

contextes de meilleure circulation de ces savoirs d'actions.

Une condition essentielle pour réaffirmer le rôle du travail social en tant que "production concrète, engagée et réflexive" au service de la société et de la démocratie. L'une des six conférences devrait d'ailleurs permettre de mieux cerner "les enjeux démocratiques de la circulation des savoirs". Durant ces quatre journées, qui ouvriront par une conférence inaugurale de Christian Jacob, directeur d'études à EHESS et directeur de recherche au CNRS, 260 communications seront présentées et serviront de support à des échanges de pratiques et d'expériences. De nombreux ateliers et forums ainsi qu'une table ronde ponctueront, dans une logique pluridisciplinaire, cet événement qui aura pour grand témoin Martin Hirsch, le président de l'Agence du service civique. Plusieurs échappées culturelles sont également prévues. Nul doute que l'ensemble des contributions accumulées par l'Aifris pour cette rencontre, déjà disponibles en accès libre sur son site Aifris.eu et retrouvées dans les pré-actes du Congrès, ainsi que les conférences enregistrées, constitueront un matériau de choix à saisir par tous les acteurs concernés: étudiants, professionnels, chercheurs, groupements d'usagers, administrations, politiques... pour une intervention qui reste toujours à éclairer et valoriser.

CONTACT - UNAFORIS : 01 53 34 14 74
8 rue Mayan 75009 Paris